STIV'ACTUS

Ville d'Etival-Clairefontaine - N° 20 - Juin 2019

2ème Trimestre

Championnes de France

Bravo !

Dimanche 28 avril 2019

3ème Chasse à l'Oeuf

Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

SOMMAIRE - EDITO

Sommaire - Opération tranquillité vacances - Edito de Monsieur le Maire P. 1

Au fil des Conseils - Subventions P. 2

Informations Travaux P. 3

Infos - Clin d'oeil sur la Ville P. 4.5.6.7

Etat-Civil P. 7

Associations P. 8

Divers P. 9

Présentation du PLUiH P. 10

Clin d'oeil historique - Agenda des manifestations P. 11

Opération tranquillité vacances, pensez-y !

Demande à déposer en Mairie auprès de notre Policier Municipal ou à la Brigade de Gendarmerie de Raon-L'Étape. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne sur le site de la Ville ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

EDITO

Qui oserait dire aujourd'hui qu'Etival-Clairefontaine n'est pas une Ville sportive avec les brillants résultats récents obtenus par nos équipes et individuels locaux.

Depuis la grande époque du C.I.S de Gérard Bonato, dont beaucoup se souviennent encore, ou de Maxime Georgel, jeune Champion de France au Tir, peu de sportifs ont porté si haut les couleurs de la Cité que nos pongistes féminines qui viennent de décrocher le titre de Championnes de France par équipe en Pro.

D'autres champions prometteurs se profilent déjà à l'horizon, en particulier au sein de notre Club de Judo ou de la Société de Tir avec plusieurs qualifications pour les Championnats Nationaux.

Les autres clubs, qu'il s'agisse du Football ou du Tennis, bien que n'évoluant pas encore au même niveau, ne sont pas en reste, obtenant des résultats plus qu'honorables aux niveaux Départemental et Régional.

Bien entendu, tous peuvent compter sur le soutien sans faille de la Municipalité, que ce soit en matière d'infrastructures, d'équipements ou de fonctionnement.

A titre indicatif, en 2018, cela a représenté **115 196 euros** sur le Budget Communal.

La prochaine Fête du Sport, des Loisirs et des Associations du 14 septembre 2019 sera l'occasion de l'inauguration d'un plateau multisports à proximité du Stade Municipal.
Cet investissement s'inscrit dans le cadre des aménagements préparatoires à la construction de notre école unique, avec la réalisation d'un parking Rue du Stade et la réfection d'une partie de cette même Rue.

Le sport, vecteur de cohésion sociale, se porte donc plutôt bien dans la Cité du Papier.

L'été sera très certainement l'occasion pour beaucoup de pratiquer des activités sportives proches de la nature, peut-être dans les sites de nos belles Vosges proches, à découvrir ou à redécouvrir.

Qu'elles soient voisines ou plus lointaines, les vacances qui approchent seront certainement l'occasion de se reposer et se ressourcer après une année de labeur.

Je souhaite donc à chacune et chacun de bonnes et reposantes vacances.

Le Maire, Christian FEGLI

AU FIL DES CONSEILS

Depuis la parution du Stiv'actus n°19, le Conseil Municipal s'est réuni les 4 avril et 21 mai 2019.
Les délibérations suivantes ont été votées :

Administration générale

- les comptes de Gestion et Administratif des Budgets Commune, Eau et Forêt.
- l'affectation des résultats d'exploitation et d'investissement des Budgets Commune, Eau et Forêt.
- le vote des taux de fiscalité locale pour 2019.
- les Budgets Primitifs : Commune, Eau et Forêt.
- l'avance remboursable de 30 000 € à l'Association T.ère.O pour la réalisation du nouveau parcours santé environnement.
- la convention de partenariat avec le Pays de la Déodatie pour la commande d'un kit Défideo (défibrillateur).
- l'intégration des parcelles cadastrales A 2176 et A 2178 dans le Domaine Public (Rue de Sainte-Odile).
- la subvention de 50 € au profit de l'Office National des Anciens Combattants pour financer l'édition d'un ouvrage rendant hommage aux Vosgiens morts pour la France en Afrique du Nord.
- le bail de location du local de la maison du Champ de Foire pour l'installation d'une orthophoniste.
- la convention de partenariat pour un an avec la Caisse d'Épargne pour le maintien du distributeur à billets (coût pour la Commune : 7 500 € / an.
- la prise en charge des frais de transport (bus) à hauteur de 960 € pour les élèves de l'École de Clairefontaine pour se rendre à Paris.
- la prise en charge à hauteur de 20 % de matériel pédagogique destiné à la psychologue scolaire pour les élèves en difficulté, sur demande de la Mairie de Raon-l'Étape.
- l'acte constitutif pour le groupement de commandes pour la fourniture d'électricité des bâtiments communaux en 2020 et 2021.
- le montant de 1 380 € pour la contribution de la Commune au Syndicat d'Informatisation.
- la vente d'une parcelle Avenue Charles-de-Gaulle pour l'implantation d'une entreprise d'Étude et de Conception Industrielle.
- le ratio à 100 % pour l'avancement de grade du Personnel Communal.
- le tirage au sort des jurés d'assises.
- l'approbation du compte-rendu des séances précédentes.

Travaux

- les demandes de subventions à la Région Grand-Est et au Conseil Départemental pour la création du groupe scolaire.
- la demande de subventions au Conseil Départemental pour la création de la cantine scolaire.
- les demandes de subvention au Conseil Départemental pour les travaux Rue du Stade, la création d'un parking Rue du Stade et réfection du parking du cimetière.
- la demande de subvention à la Région Grand-Est pour l'équipement du futur terrain multisports.
- la ratification du choix de l'entreprise MPS pour la réalisation des toilettes publiques et l'acte de sous-traitance relatif à ce marché (entreprises Villaume, Isobat et Schoenher).
- le choix de l'entreprise OH Paysage Stivalien pour la tonte du Stade Municipal et de l'entreprise SOTREN pour l'entretien.

Eau

- la demande de subventions au Conseil Départemental pour les travaux de rénovation du réseau d'eau potable Rues du Vivier et des Déportés.
- la prolongation de huit mois du marché de réparations du réseau d'eau potable et d'installation des branchements neufs avec l'entreprise Villaume.
- le renouvellement du contrat avec Aqua Maintenance pour la maintenance des installations d'eau potable.

Forêt

- l'état d'assiette des coupes de bois proposé par l'Office National des Forêts pour l'année 2020.
- l'approbation de la motion de la Fédération des Communes Forestières pour sa partie concernant le refus de l'encaissement des produits des ventes de bois des Forêts Communales directement par l'ONF.

Subventions du Conseil Départemental des Vosges.

Nous avons obtenu une participation de :
- 6 030 € - Travaux de remplacement de la conduite d'eau potable Rue de Trieuché.
- 5 850 € - Travaux de voirie Route Royale et création de trottoirs à l'Orée du Bois.
- 15 000 € - Aménagement du Parc du Palais Abbatial.

Subventions des Services de l'État.

Nous avons obtenu trois Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- 1 029 120 € - "Création d'un Groupe Scolaire".
- 93 863 € - Aménagement de Bourg Rue de Sainte-Odile.
- 155 934 € - Aménagement du Parc du Palais Abbatial.

Subvention de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges

Nous avons obtenu une participation de :
- 30 000 € - Aménagement de Bourg Rue de Sainte-Odile.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs

Nous avons obtenu :
- 5 423,80 € - Restauration du patrimoine de l'Église Abbatiale. 1er tranche : Toiture de la sacristie.

Fin des travaux de la Rue de Sainte-Odile

Installation des Toilettes Publiques
Rue de l'Abbaye

À partir du 1er juillet, la Rue du Stade sera en réfection, l'aire de jeux *(parking du Stade Municipal)* ne sera plus accessible suite à la contruction d'un Terrain multi-sports.

Pour information

L'état du grand chêne, situé Rue de la Madelon, se détériore. Une expertise de l'Office National des Forêts vient d'être éffectuée et malheureusement, il va falloir l'abattre courant septembre.

RÉSULTAT DU DIAGNOSTIC

Fortement dépérissant, il est attaqué par un champignon racinaire : il s'agit de l'armillaire (Armillaria sp). Les indices observés sur le terrain indiquent que l'ensemble des mâts racinaires d'ancrage est dégradé, la stabilité de l'arbre est menacée. En raison du double comportement lignivore et parasite de l'armillaire, l'arbre dépérit et se dessèche rapidement de façon inéluctable. Affaibli, il n'arrive plus à freiner l'extension du champignon qui a déjà colonisé le tronc sur plus d'1m60 de haut, avec altération de la résistance du bois.

Un abattage dans l'année est préconisé, en raison des risques de ruptures et de basculement. L'armillaire est réputé se transmettre par contact racinaire entre un arbre malade et un sujet sain par les rhizomorphes émis. Le sol où se trouve le chêne étant contaminé, il est recommandé d'attendre plusieurs années avant de replanter des végétaux à cet endroit. L'armillaire est un parasite primaire sur de nombreux arbres feuillus, fruitiers, arbustes d'ornement (viornes, troènes, lilas, cornouillers, weigelias…) et résineux.
Il n'existe actuellement aucun traitement homologué permettant de lutter efficacement contre ce redoutable pathogène.

(le diagnostic est disponible en Mairie)

Infos - Un clin d'œil sur la ville

Le concours des « Maisons Fleuries » a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de la Commune d'Etival-Clairefontaine en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie et participe à l'image de la Ville.

Ce concours est ouvert sans inscription à tous les habitants. Le jury sillonnera la Commune en juillet et août afin de livrer son palmarès en automne.

Qu'on se le dise !

RAPPEL : Groupement d'Achat Fioul et Pellets

Date limite des commandes le **lundi 8 juillet 2019 inclus**.

Renseignements au 03.29.41.29.57

avril

Sam. 6 et Dim. 7 avril 2019
Stage YOGA

Lun. 15, Mar .16 et Mer. 17 avril 2019
Journées découvertes "Couture"
organisées par le Club de Patchwork

Samedi 27 avril 2019
Pièce de théâtre
organisée
par l'Association Culturelle

Dimanche 28 avril 2019
Partie de Pêche à la Truite
organisée par l'AAPPMA

Un clin d'œil sur la ville

mai

Mercredi 8 mai 2019
74ème Anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Sam. 11 mai 2019
Loto - organisé par l'Entente Avicole

Dimanche 12 mai 2019
Fête de Printemps, Exposition de l'Atelier d'Arts Plastiques et Patchwork
organisées par le Comité des Fêtes et l'Association Culturelle.

Samedi 18 mai 2019
Concert de Printemps par l'Orchestre d'Harmonie Etival-Moyenmoutier

Dimanche 26 mai 2019
Vide Grenier des Sapeurs-Pompiers

Un clin d'œil sur la ville *(suite)*

juin

Dimanche 2 juin 2019
Partie de Pêche à la Truite
organisée par l'AAPPMA

Samedi 8 juin 2019
30 ans de l'ASRTT

JARDIN en MUSIQUE

Vendredi 7 juin 2019
"Les Jardins en Musique"
par l'Orchestre d'Harmonie Étival-Moyenmoutier
et les Amis du Ban

Lundi 10 juin 2019
Vide Grenier du Judo

Vendredi 14 juin 2019
Fête des voisins organisée par le CAJS

Vendredi 14 juin 2019
Remise des Prix du Concours
de la Plume Stivalienne

Feux de la Saint Jean

Samedi 15 juin 2019
Vide Grenier, Foire Artisanale et Feux de la Saint-Jean
organisés par le Comité des Fêtes et l'Orchestre d'Harmonie

Un clin d'œil sur la ville *(suite)*

État-Civil

Mardi 18 juin 2019
Cérémonie de l'Appel du 18 juin

Samedi 22 juin 2019
Fête de la Musique
organisée par le Comité des Fêtes et
l'Orchestre d'Harmonie

Naissances

Le 19 avril
Alizée de Alain VELY et de Sophie BALTHAZARD
domiciliés 11, Rue Deyfosse.
Le 27 avril
Augustin de Guillaume BILLON et de Virginie GEOFFROY
domiciliés 3, Les Prés Fleuris.
Le 6 mai
Loïs et **Axel** de Aurélie DI BITETTO
domiciliée 6Bis, Rue de Sainte-Odile
Le 22 mai
Taïs de Alexandre RUYER et de Sandrine SCHMITT
domiciliés 55, Rue du Chêne-l'Épine.
Le 2 juin
Vlado de Régis POIREL et de Magali DANCULA
domiciliés 55, Rue du Chêne-l'Épine.
Jade de Romain THIRIAT et de Anne-Sophie LHOMEL
domiciliés 7, Impasse de la Charmille.

Mariages

Nous avons eu la joie d'apprendre
le mariage dans notre Commune

- Le 27 avril de CLAIRE Jordane
et de COFONE Aurélie.
- Le 1er juin de SCHARFF Emmanuel
et de CHOSEROT Solenne.
- Le 29 juin de CUNY Anthony
et de HUMBERT Julie.

Nous avons eu la joie d'apprendre
le mariage dans une Commune extérieure

- Le 20 avril à Marseille de MICHEL Lucien
et de PRINGUEY Marie.
- Le 7 mai à TOKYO de BATELOT Jean-Baptiste,
domicilié 1, Rue de Trieuché
et de MASHINA Anna.

Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Etival-Clairefontaine

Le 19 mars de SAINT-DIZIER Charles, 91 ans, domicilié Résidence de la Valdange.
Le 20 mars de RAUCH née RIOTTE Monique, 81 ans, domiciliée 4, Promenade de la Pierre-d'Appel.
Le 25 mars de GROSJEAN Francis, 62 ans, domicilié 31, Rue du Jard.
Le 24 avril de SPIESER née COLIN Marie Bernadette, 84 ans, domiciliée 1, Rue de la Rappe.
Le 27 avril de MATHIEU née GRANDEMANGE Barbara, 52 ans, domiciliée 15, Rue de Saint-Remy.
Le 10 juin de COQUARD René, 74 ans, domicilié 27, Rue de Beaulieu.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les Communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Etival-Clairefontaine

Le 18 mars 2019 à AURIOL (Bouches-du-Rhône) de MICLO Dominique né le 29 juillet 1952.
Le 24 mars 2019 à AMMERSCHWIHR (Haut-Rhin) de STEVENEL Michel né le 2 décembre 1935.
Le 31 mars 2019 à VANDOEUVRE (Meurthe-et-Moselle) de MAGRON Pierre né le 27 décembre 1939.
Le 28 avril 2019 à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de VERGER née HENRY Yvette.
Le 18 mai 2019 à DURTOL (Puy de Dôme) de DUFIS née JEANDEL Yvonne le 18 janvier 1928.

L'Association Nil'Chats'Lor existe depuis 2014, et l'année 2019 a commencé sur les chapeaux de roue ! Le loto organisé par les bénévoles a permis de renflouer les caisses, et surtout d'assurer les premières prises en charge de l'année.
Une dame que nous avions aidée dans la stérilisation de ses minettes est malheureusement décédée et nous avons pris en charge trois minettes ayant des soucis de santé assez importants *(polype du conduit auditif, tumeurs mammaires et gingivite, coryza chronique, soit plus de 1 500 € de frais vétérinaires).*
Une autre personne a fait appel à l'association suite à la menace du propriétaire de l'appartement qu'elle habite.
Nous avons retiré neuf chats *(et l'Association "Les Petites Mitaines" en a pris huit)*, ils ne manquaient pas d'amour, mais de soins et de nourriture.
Nous sommes également intervenus chez une personne âgée qui nourrissait une vingtaine de chats sur son terrain. Nous avons pu stériliser dix femelles et prendre en charge onze chatons.
Pour finir ce début d'année, le typhus a malheureusement emporté beaucoup de nos petits protégés, malgré toutes les mesures sanitaires mises en place, ce qui a été très dur pour le moral des troupes...
Alors par pitié, stérilisez les chats et ne laissez pas naître davantage de chatons alors que nous en avons déjà une cinquantaine qui cherchent des adoptants et se battent contre les maladies !
Et si l'envie vous prend de nous aider, nous avons toujours besoin de covoiturage, de familles d'accueil, de bénévoles...

Recherche de jeunes porte fanions

Jacky Martin, Président Départemental de la Sidi Brahim des Vosges, recherche de jeunes Porte Fanions. Celui-ci souligne l'importance de la relève afin de promouvoir la citoyenneté et de mobiliser de nouvelles troupes. Pour ces jeunes volontaires (garçons ou filles) désireux de nous rejoindre, je souhaiterais vous témoigner que lorsque vous porterez haut vos Drapeaux ou Fanions, vous honorerez les sacrifices, les combats de nos anciens, vous représenterez la mémoire des vies sacrifiées à la défense de notre pays, à la défense de nos libertés. La finalité dans cette démarche est de venir en aide à nos anciens, porteurs de drapeaux depuis plus de 40 ans pour certains, et de développer auprès d'eux leur esprit de citoyenneté. C'est aussi l'occcasion de faire rayonner le devoir de mémoire, en participant aux "Commémorations Patriotiques", vous contribuez à sauvegarder ce "Devoir de Mémoire" que nous devons transmettre à nos futures générations pour le respect de toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour notre liberté, nos libertés actuelles. Je vous propose, si vous nous rejoignez, une petite formation pour vous familiariser à la déontologie du Porte-Fanion ou Porte-Drapeau ...
Pour nous rejoindre, il suffit de me contacter à :

Président : Jacky MARTIN
8, Lotissement la Ferme - 88480 Etival-Clairefontaine
Tél. : 06.87.17.55.60 - jackymartin40@gmail.com

Transport scolaire - Rentrée 2019-2020

Région Grand Est
Maison de la Région d'Epinal
40 quai des Bons Enfants
CS 10058 - 88026 EPINAL Cedex

Inscription règlementaire jusqu'au 23 août 2019

- Modalités d'achat et de retrait des cartes de transport scolaire :
  Vous pourrez procéder au paiement en vous connectant sur le site https://www.fluo.eu. Pour toutes informations, vous pouvez contacter le service transports d'Epinal 03.87.33.67.98 du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h ou par mail à transports88@grandest.fr
- Enfin, il sera également possible d'adresser les chèques, libellés au nom du Trésor Public, par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus.
  Le principe de délivrance de la carte de transport conditionnée au paiement du titre est maintenu.
- De même, les Communes conserveront la possibilité d'accompagner les familles dans le cadre de la prise en charge totale ou partielle de la participation familiale, sur présentation du justificatif de paiement édité à partir du site d'inscription en ligne*.

** La Commune d'Etival-Clairefontaine participe à la prise en charge des frais de transport des élèves jusqu'à l'âge des 16 ans, s'élevant à 90 € pour l'année scolaire. Afin de procéder au remboursement de ces frais, merci de faire parvenir en Mairie ou par mail à communication@etival.fr, obligatoirement avant le 15 octobre 2019 :*
– Justificatif de paiement – Inscription en ligne – Relevé d'Identité Bancaire.

Ville Propre — TOUS ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE

La propreté est la première image qu'une Ville offre à ses habitants et à ses visiteurs. Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, une Ville propre, c'est possible !

Gestion de mes déchets

- Dans la rue, je jette mes petits déchets à la poubelle.
- Je dépose mes déchets encombrants à la déchetterie d'Etival-Clairefontaine ou Moyenmoutier
- Je jette mes déchets spéciaux (piles, ampoules, électroménager…) dans les points de dépôt à ma disposition.
- Pour limiter mes déchets, je répare, je donne, je change mes habitudes.

Mon pas de porte

- J'entretiens mon pas de porte : nettoyage, désherbage ... *(et pourquoi pas fleurissement)*
- Je sors et rentre ma poubelle le jour de la collecte dans ma rue.

Déjections canines & animaux

- Je ramasse toujours les déjections de mon animal.
- J'ai toujours un sac sur moi pour ramasser les déjections de mon chien lors de sa promenade.
- Je ne nourris pas les animaux errants ou sauvages (pigeons, chiens, chats…).

Ramassage des ordures ménagères

Le lundi matin et le vendredi matin (selon les rues)

Accès aux déchetteries

Etival-Clairefontaine - 06.71.37.40.50

Lundi	Fermée	13h - 17h
Mardi	8h - 12 h	Fermée
Mercredi	8h - 12h	Fermée
Jeudi	8h - 12h	Fermée
Vendredi	8h - 12h	Fermée
Samedi	8h - 12h	13h - 16h
Dimanche	Fermée	Fermée

Moyenmoutier - 06.72.09.06.06

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	13h - 17h
Mercredi	Fermée	13h - 17h
Jeudi	Fermée	13h - 17h
Vendredi	Fermée	13h - 17h
Samedi	8h - 12h	13h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

LOGEMENTS COMMUNAUX A LOUER

Cour des Moines

- STUDIO 34 m2. Loyer : 291.03 € / mois (dont 15€ de charges)

Rue de Pajailles

- F3 – 66 m2. Loyer : 383.98 € / mois

Renseignements au 03.29.41.29.57

NOUVEAU

Orthophoniste

Madame SUBLON Gwennaelle
2, Impasse du Champ de Foire
Tél. : 06.64.63.09.62

Vous êtes artisan de la Commune d'Etival-Clairefontaine et vous souhaitez figurer sur le site de la Ville et dans l'Agenda 2019, contactez-nous : communication@etival.fr

PLUiH

Le **PLUiH,** qu'est-ce que c'est ?

Le PLU (Plan Local d'urbanisme) est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'occupation des sols et de construction.

I pour Intercommunal, signifie qu'il s'applique sur l'ensemble des Communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

H pour Habitat, car il a également pour vocation de définir la politique locale de l'habitat sur le territoire (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques).

→ Le **PLUiH** n'est pas un simple document d'urbanisme réglementaire, il a pour vocation d'exprimer un véritable projet de territoire dans une perspective de 10 à 15 ans.

Cadre législatif

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été instauré par la loi SRU (décembre 2000) et renforcé par le Grenelle de l'Environnement (juillet 2010) ainsi que la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové – mars 2014).

Les grandes orientations du PLUiH de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Habitat (démographie, logement)
Mobilité (équipements et services)
Ressources naturelles (paysages, agriculture, forêt)
Tourisme (environnement attractif, activité et développement touristique)
Développement économique (commerce, formation et innovation)
Foncier (morphologie et consommation foncière)

77 Communes

1 projet commun

4 grandes étapes

Diagnostic : état des lieux et enjeux.
Définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : grandes orientations de développement.
Elaboration du Règlement : document de référence.
Validation : arrêt en Conseil d'Agglomération - consultation des Communes et des Personnes Publiques Associées (PPA) - enquête publique - approbation en Conseil d'Agglomération.

Calendrier prévisionnel

Mars 2018 : délibération de prescription du PLUiH (définition des objectifs et des modalités de concertation avec les Communes membres de la Communauté d'Agglomération).

Novembre 2018 : lancement d'une consultation pour le recrutement d'un bureau d'études, missionné pour l'élaboration du PLUiH.

Début 2019 : démarrage du diagnostic de territoire par le bureau d'études.

Fin 2019 : finalisation du diagnostic de territoire, permettant d'élaborer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Fin 2020 : débat en Conseil d'Agglomération pour la validation du PADD.

Début 2021 – printemps 2022 : définition du zonage, élaboration du règlement, définition des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), élaboration du Plan Habitat.

Printemps 2022 : Délibération du Conseil d'Agglomération arrêtant le projet du PLUiH - consultation des PPA - enquête publique (phase administrative 1 an minimum).

Début 2023 : Approbation du PLUiH.

► Vous pouvez vous exprimer : un registre de concertation est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Un AnniverSaire Musical : les 50 ans de l'Orgue de l'Abbatiale.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine au mois de septembre, on fêtera les 50 ans de l'orgue construit par la manufacture Haerpfer-Erman de Boulay. Le 28 septembre 1969, l'inauguration des nouvelles orgues, symbole aussi de la renaissance de cet édifice si gravement endommagé par le dynamitage du 9 novembre 1944, s'est faite en grande pompe avec notamment un concert exceptionnel donné par Gaston Litaize, un Vosgien aux doigts de lumière selon son biographe, le grand organiste de renommée internationale. Cette tradition musicale, Étival peut la revendiquer depuis 4 siècles puisqu'il existait un orgue à Étival en 1627 au moment de la Réforme de l'Abbaye.

L'Abbé Jean Frouard avait un goût marqué pour les arts, en particulier la musique, et il fit construire un nouvel orgue en 1652, installé d'abord sur le jubé puis transféré au début du XVIIIe siècle au fond de l'église sur une tribune (son emplacement actuel). Cette tradition aurait pu disparaître à la Révolution sans la présence à Étival de familles d'organistes dévoués. Tout d'abord, la famille Didier, dont un membre fut Maire d'Étival de 1812 à 1826 (avec une parenthèse pour les Cent-Jours) :

Charles Didier, facteur d'orgues à Luxeuil restaure les orgues d'Étival en 1865. La famille Georgel a pris la suite de la famille Didier jusqu'en 2005. C'est Louis Georgel, facteur d'orgues à Eurville, qui a transformé l'orgue en 1935. François Georgel fut aussi Maire d'Étival de 1977 à 1983.

L'orgue aujourd'hui cinquantenaire, doit son existence à la volonté d'une communauté, qui voulait cette reconstruction, mais aussi à une succession d'organistes passionnés, qui ont toujours veillé à l'utilisation de l'instrument et à son entretien. L'installation d'une rambarde définitive en bois de chêne le 5 avril 2018 (remplaçant la rambarde provisoire de 1969) qui s'harmonise avec la tribune, est l'expression de l'adhésion de la Municipalité à cette préservation.

Cette tradition musicale de la communauté se perpétue aussi par l'Orchestre d'Harmonie d'Étival-Moyenmoutier issu de l'union entre deux associations plus que centenaires (Moyenmoutier en 1883, Étival en 1885). Dans le cadre de l'opération « Rendez-vous aux jardins » initié par le Ministère de la Culture, l'Orchestre d'Harmonie et les Amis du Ban d'Étival, le 7 juin 2019, ont proposé une soirée intitulée "Les jardins en musique", illustrant les liens entre patrimoine et musique à Étival.

Line Skorka

Agenda

juillet

Sam. 6 juil	Feu d'artifice - *Champ de Foire.*
Dim. 14 juil	Cérémonie
	09h45 - Rassemblement. *Place Abbatiale.*
	10h00 - Revue de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Défilé avec le concours de l'Orchestre d'Harmonie.
	10h30 - Vin d'Honneur. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
Sam. 20 juil	17h30 - Conférence de Catherine Guyon (Université Lorraine) "l'odeur de sainteté". *Salle René Bernasconi.*
	20h30 - Concert : L'empreinte olfactive… la myrrhe et l'encens, Melchior, Gaspard et Balthazar. Le Concert des Parfums. *Église Abbatiale.*

août

Ven. 09 août	17h30 - Conférence de Laurent Jalabert (Université Lorraine) "La lorraine à la Guerre de Trente ans". *Salle René Bernasconi.*
	20h30 - Concert : La Chapelle Rhénane >>> le chemin de l'Humanisme. Echos d'un voyageur : HEINRICH SCHÜTZ. *Église Abbatiale.*

septembre

Sam. 14 sept	16h00/22h00. Fête du Sport et des Associations - *Complexe Sportif.*
Dim. 22 sept	08h00/11h30. Partie de Pêche - *Etang du Petit Jard.*
Sam. 28 sep	Bourse aux Livres. *Salle Polyvalente.*

octobre

Vend. 4 oct	20h - Conférence du Festival de Géographie. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
du Sam. 5 au Dim. 6 oct	Fête Foraine. *Champ de Foire.*
Dim. 6 oct	Assemblée Générale du Tir. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
Sam. 12 oct	Concours de Belote de l'A.B.C.D. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
du Sam. 19 au Dim 20 oct	Exposition photos du C.C.A.S. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
Dim. 27 oct	Thé dansant de l'Orchestre d'Harmonie. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*

Mairie - 4, Rue du Vivier - B.P. n°7
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél. : 03.29.41.52.19 Fax. : 03.29.41.72.57

Les travaux de dactylographie et de mise en page ont été effectués en Mairie d'Etival-Clairefontaine - Service Juridique de l'Information : Bureau de la Statistique. Catégorie UNESCO 06 N° 88.25.026.4 - Stiv'Actus n°20 diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires - Rédaction, administration : Mairie d'Etival-Calirefontaine